

Edito | Quand les maires ruraux ouvrent les " cahiers de doléances" ...

Dans ce climat d'insurrection permanente, et en l'attente de la parole de l'hôte de l'Élysée, il faut quand même rechercher les initiatives qui concourent à l'apaisement et à la prise en compte des aspirations populaires. Ainsi en est-il de celle de l'Association des maires ruraux de France, quelques dix mille élus de la plus grande proximité, d'ouvrir dans leurs mairies des cahiers de doléances. 1. Des références aux manuscrits de ces heures révolutionnaires qui, rappelons-le, avaient pour but de rassembler les demandes et revendications émanant des assemblées qui éliraient, ensuite, les députés aux États généraux. Oui il convient de saluer ces élus(e)s de terrain qui, au contact direct et quasiment quotidien des habitants de leur commune savent, souvent mieux que tout autre élu, leurs besoins ou leurs colères...

Eux qui, jour après jour, tentent de réparer dans la modeste mesure de leurs moyens les injustices, qui doivent aussi régler les conflits d'usage et faire remonter des attentes impossibles à satisfaire vers des centres de décisions lointains. En ces heures troubles, ils sont aujourd'hui un rempart contre le rejet spectaculaire de la classe politique qui est au cœur de la révolte des gilets jaunes. Car, au-delà du slogan « Macron démission », c'est bien la représentation nationale actuelle, celle des députés de la majorité en premier, qui est visée.

Et, puisque la situation de cette population qui vit dans les territoires ruraux, ou considérés comme tels alors qu'ils recouvrent des réalités parfois fort diverses -rural périurbain, rural agricole-rural isolé- le pouvoir central, dans sa volonté affichée d'ouvrir un dialogue avec le pays, serait bien inspiré de lire ces cahiers de doléances. Et, même d'encourager à leur rédaction, là où ils n'existent pas encore. Des élus de proximité, plus nombreux qu'on ne pense ont déjà mis en œuvre ou accompagné cette expression démocratique décentralisée. Pour avoir eu l'occasion, à Saint-Dems de Pile en Gironde, ce jeudi 6 décembre, d'assister à la seconde des « Rencontres de la sénatrice » qu'avait proposé, aux élus communaux, Laurence Harribey, l'ancienne maire de Noaillan en sud Gironde, nous pouvons témoigner que des tentatives existent qui méritent d'être connues et encouragées. Celle de la commune du Porge, par exemple, qui a mis en place des comités consultatifs réunissant de vingt à trente personnes et dont le maire affirme : ce sont de vrais laboratoires d'idées » ; il fallait aussi entendre cette forte expression du maire du Fieu, Michel Vacher, étonné que des jeunes urbains veuillent venir s'installer dans sa commune de 530 habitants et y construire un « tiers lieu », ébauche d'une vie collective et de travail dont il dit avec enthousiasme : « j'ai découvert autre chose ; il suffit de les écouter » .

Il va falloir, au lendemain de cette crise profonde, que le pouvoir central considère, avec d'autres mots que ce titre ronflant, accolé au frontispice de certain ministère, dit de la cohésion des territoires, l'humble et dévouée parole des maires de notre pays.

1. « Fantassins de la République, les maires sont les seuls, ancrés dans les préoccupations quotidiennes de leurs administrés, à être en capacité d'entendre ce cri de désespoir, de renouer le dialogue et de rétablir le lien avec les Français »,



Joël Aubert

Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 09/12/2018
[Url de cet article](#)